

Feuillet du
11 novembre 2018
32^e dim. du temps ordinaire
Année « B »



MESSAGE DE Mgr NOËL SIMARD

Novembre de pleurs et de fleurs

Novembre, mois des morts, dit-on! Il est vrai que la nature elle-même nous fait penser à cette triste réalité, elle qui se dépouille de ses beaux atours multicolores.

Les jours raccourcissent, ou plutôt le temps de luminosité diminue, nous rappelant la brièveté de la vie et la nécessité d'être prêts ou toujours en tenue de service. Et le onzième jour de novembre, jour du Souvenir, nous soulignons le centième anniversaire de la fin de la Première grande guerre où tant de canadiens et canadiennes ont donné leur vie pour que règnent aujourd'hui la liberté et la paix.

C'est pourquoi les cloches de plusieurs de nos églises sonneront pour nous rappeler cet anniversaire et nous inviter à rendre grâce à Dieu pour le bien de la paix et à œuvrer pour qu'il s'établisse partout dans le monde. Si nous pleurons encore aujourd'hui ces morts et faisons mémoire de leur sacrifice, c'est pour nous stimuler dans nos efforts de paix et faire fleurir le dialogue et la solidarité entre les peuples. Et comme le disait le nouveau saint Paul VI, le développement est le nouveau nom de la paix.

11 novembre : JOUR DU SOUVENIR **100^e anniversaire 1918-2018**

Le jour du souvenir a d'abord été appelé Jour de l'Armistice, en souvenir de la fin de la Première Guerre mondiale, le onzième jour du onzième mois 1918. En 1931, la célébration a pris son nom actuel. À la onzième heure du 11 novembre, nous sommes invités à nous arrêter et à nous souvenir des milliers d'hommes et de femmes qui ont donné leur vie pour défendre la liberté et la démocratie lors de la Première Guerre mondiale (1914-1918), de la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945), de la Guerre de Corée (1950-1953) et durant les missions de maintien de la paix, et à prier pour les victimes d'agressions et de barbarie à travers le monde. C'est une journée pour prier pour la paix, et pour considérer ce que nous faisons comme individu, comme communauté et comme nation pour apporter la paix de Dieu au monde.

je donne
aussi
à ma paroisse

La dîme : il n'est pas trop tard

C'est un geste volontaire de soutien pour notre paroisse. C'est un don précieux pour la vie quotidienne de notre église. Le montant suggéré est de \$60.00 par personne.

La bouchée généreuse

Nous lisons

aujourd'hui des pages réconfortantes de la Bible. Elles réchauffent le cœur en ce début de saison froide. Deux veuves généreuses soulèvent l'admiration chez le prophète Élie et chez Jésus. Dans les deux cas, l'enjeu est important : ces dames poussées par leur foi investissent ce qui leur reste pour vivoter. La veuve de l'Ancien Testament va au fond de sa réserve de farine et d'huile malgré la famine. La veuve de l'Évangile contribue avec deux petites pièces de monnaie au maintien du Temple de Jérusalem. Toutes proportions gardées, ces deux femmes prennent un risque énorme. Elles investissent toutes leurs disponibilités. Elles ont « la bouchée généreuse ».



LA CÉLÉBRATION DES FUNÉRAILLES CATHOLIQUES

Le corps ou les cendres

Avant le Concile Vatican II, l'Église catholique n'acceptait pas la crémation, car elle se faisait en opposition à la foi chrétienne en la résurrection des corps. Depuis 1963, l'Église reconnaît la crémation.

La célébration des funérailles de ses membres en présence du corps est célébrée en souvenir de Jésus dont le corps a été enseveli au tombeau. La présence du corps donne d'ailleurs tout son sens au rite d'adieu qui constitue la dernière partie d'une célébration de funérailles. Car c'est le corps qui, par le baptême, est devenu la Demeure de Dieu.

La disposition du corps et des cendres

- L'Église catholique estime que le lieu approprié pour l'inhumation du corps d'une personne croyante est un cimetière catholique, paroissial ou non. Les corps sont habituellement déposés en terre, beaucoup plus rarement dans un mausolée, sorte de chapelle funéraire.
- Quant à la disposition des cendres, elles seront, elles aussi, confiées à un cimetière catholique pour être mises en terre ou pour être déposées dans un columbarium.
- L'Église catholique, sensible à ce que les cendres sont tout de même les restes humains d'une personne, n'est pas favorable à ce qu'elles soient gardées à la maison ou déposées dans le jardin domestique ou dispersées de quelque manière dans la nature ou dans l'eau, et encore moins divisées pour se retrouver dans des pendentifs ou autres bijoux.
- Quand des cendres ne sont pas dûment confiées à un cimetière catholique, comme il n'y a pas eu véritable inhumation, l'Église ne garde pas mémoire de leur inhumation dans un registre.

Célébrations eucharistiques

Samedi 10 nov.	Bellerive 16h30	Lucille Gionet/son époux et ses 2 filles Guy Gendron/offrandes aux funérailles Béatrice et Réginald Taillefer/Michel et Marcel		
Dimanche 11 nov.	St-Pie X 9h00	Marie-Rose Thibeault/SSJB, Valleyfield Serge Girouard/offrandes aux funérailles		
	Bellerive 10h30	Jeannette Adams, 1 ^{er} ann./off. aux funérailles Bernard Vinet, 1 ^{er} ann./off. aux funérailles Aldébert Thauvette, 18 ^e ann./famille Thauvette Raymond Laurendeau/Isabelle Laurendeau Nicole Laliberté/offrandes aux funérailles Yvon Joannette/SSJB, diocèse de Valleyfield Hélène et Robert Leduc/la succession Jean-Paul Lalumière/son épouse et ses enfants Carmen Beaudry/offrandes aux funérailles Noëlla Lecompte/ses enfants		
Jeudi 15 nov.	4 saisons 10h00	Marie-Blanche Hébert/off. aux funérailles		
Vendredi 16 nov.	Dufferin 11h	Anita Filion/SSJB, diocèse de Valleyfield		
Samedi 17 nov.	Bellerive 16 h 30	Frédéric Gagnon/un ami Michel Vallières Cécile Cardinal/la famille Lafond Parents défunts/Andrée, Benoit et Réal Primeau		
Dimanche 18 nov.	St-Pie X 9h00	Marcel Latour/offrandes aux funérailles Elisabeth et Maurice Morin/Claire et Réjeanne		
	Bellerive 10h30	Gérard Leduc, 1 ^{er} ann./off. aux funérailles Paul-Émile Bilodeau, 30 ^e ann./sa fille Ghislaine Parents et amis défunts/Denis Carrière Oscar Guérin/offrandes aux funérailles Jacinthe Clément/offrandes aux funérailles Maurice Aubin/la famille Lisette Veilleux/Huguette, André et Yves Hélène et Robert Leduc/la succession M. et Mme Marcel Renaud/Gérald Turcotte Réal Parent/offrandes aux funérailles		
Offrandes	Église Bellerive	Église St-Pie X	Résidence Dufferin	Résidence 4 saisons
4 novembre	909.20 \$	269.70 \$	97.70 \$	38.55 \$

NOUS RECOMMANDONS À VOS PRIÈRES

+ Bernard Archambault, 67 ans

LAMPE DU SANCTUAIRE

Église Immaculée Conception : aux intentions d'une paroissienne

Église St-Pie X : aux intentions des paroissiens

Salon des Artisans du Suroît, 17 et 18 novembre, de 10 h à 16 h.

Centre sportif & culturel de St-Timothée, 4949 boul. Hébert, 2^e étage,
Salaberry-de-Valleyfield, secteur St-Timothée. Près de 40 exposants
vous attendent. Entrée gratuite. Casse-croûte.

FONDATION BAIE SAINT-FRANÇOIS

Cueillette d'objets et ventes au sous-sol de Bellerive :

Mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h 450 377-8597